RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 02 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le deux mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2026-16**	**Objet : Communication au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au maire en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)**

Date de la convocation : 26/02/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Secrétaire de séance : Pascale OGEREAU, conseillère municipale

Auxiliaire de séance : Virginie MEDINA, agent municipal

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
	Pierre LEVAVASSEUR	Christophe BRUNET
Claudie NUNES		
	Mireille DUFAU	Isabelle JALLAIS-GUILLET
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
Violaine COROLLER		
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
	Sylvie FAILLAUFAIX	Patrice COUVRAT
Caroline BARBOSA-BRINET		

Monsieur le maire donne connaissance aux membres du conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation qu'il a reçu de l'assemblée municipale en date du 22 juin 2020. Elles concernent :

1	Renonciation au DPU – parcelle AH 164 d'une superficie de 586m² au 14b rue des Petites Bruyères
2	Vente de la concession n°995
3	Modification en cours d'exécution n°3 au lot 5 Menuiseries intérieures – Locaux associatifs
4	Modification en cours d'exécution n°4 au lot 2 Charpente bois couverture zinc – Locaux associatifs
5	Contrat de mise à disposition d'œuvres originales d'un artiste à une structure exposante
6	Renonciation au DPU – parcelle AM 498 et AM 499 d'une superficie de 1180m² au 56 rue des Charmilles
7	Modification en cours d'exécution n°3 au marché AMO – Locaux associatifs
8	Renonciation au DPU- parcelle AD 168 d'une superficie de 400 m² au 12 rue du Moulin à Vent
9	Renonciation au DPU- parcelle AI 859 d'une superficie de 757 m² au 5 rue André Jeulin
10	Renonciation au DPU – Parcelle AE 26 d'une superficie de 283 m² au 9 rue du Bourg
11	Renouvellement de la concession n°672

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 05/03/2026

Publié le 05/03/2026

Le maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la publication.

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 03/03/2026
La secrétaire de séance
Pascale OGEREAU

Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

MAIRIE de ST-GERVAIS-LA-FORÊT (41)

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20260305-DEL2026-16-DE
Date de réception préfecture : 05/03/2026